



Infos migrations

Étude

Numéro 28 - novembre 2011

L'aisance en français des primo-arrivants

En 2009, 97 736 migrants ont obtenu un premier document de séjour et signé le Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI). Si deux tiers d'entre eux déclarent un bon niveau général de français à l'oral, ils sont moins nombreux à se sentir à l'aise à l'écrit (53 %). Au total, ils ne sont que 44 % à ne déclarer aucune difficulté, ni à l'oral, ni à l'écrit. La pratique du français dans le pays d'origine joue un rôle déterminant. La maîtrise du français s'améliore fortement au cours des premières années de vie en France.

Estimer l'aisance en français des primo-arrivants

La maîtrise de la langue est devenue un enjeu des politiques publiques dans la plupart des pays d'Europe et une condition de l'intégration des migrants [1]. L'auto-déclaration est une méthode utilisée pour déterminer un niveau de langue dont la mesure est notoirement complexe (cf. encadré 1). Les nouveaux migrants interrogés dans l'Enquête Longitudinale sur l'Intégration des Primo-Arrivants (Elipa) auto-évaluent leur niveau de français aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Ils évaluent leur niveau à l'oral en général, puis dans certaines situations ponctuelles simples et courantes : téléphoner pour prendre un rendez-vous, demander son chemin dans la rue. Enfin une question sur les difficultés à écrire une lettre administrative permet de compléter cet éclairage (cf. tableau 1).

Tableau 1 : Aisance en français suivant la situation (en %)

	Bonne aisance	Aisance moyenne	Faible aisance
Niveau général à l'oral	66	26	8
Oral : téléphoner pour un rendez-vous ou un renseignement	73	18	9
Oral : demander son chemin	78	15	7
Écrit : écrire une lettre en français ou remplir un document administratif	53	29	18

Lecture : 66 % des migrants ont une bonne aisance à l'oral.
Champ : Signataires du contrat d'accueil et d'intégration en 2009.
Source : Enquête Elipa, 1^{ère} vague (2010), DSED (SSM Immigration-Intégration).

Les migrants sont plus nombreux à se déclarer à l'aise à l'oral qu'à l'écrit. Si une grande majorité se déclare à l'aise à l'oral, que ce soit en général au téléphone ou pour demander son chemin dans la rue (respectivement 66 %, 73 % et 78 %), une petite majorité (53 %) ne déclare aucune difficulté pour écrire une lettre administrative. Ils sont plus de deux fois plus nombreux à avoir une faible aisance à l'écrit qu'à l'oral (18 % contre 8 %).

La construction d'un indicateur global d'aisance en français est obtenue en combinant les quatre informations. Celui-ci compile les difficultés déclarées suivant la situation rencontrée et le niveau général à l'oral auto-déclaré. Trois profils différents se dégagent : le premier regroupe les personnes qui n'ont aucune difficulté en français, le deuxième est composé des personnes déclarant des difficultés ponctuelles (le plus souvent à l'écrit), enfin le troisième regroupe les personnes qui déclarent des difficultés dans plusieurs situations. Ces groupes sont qualifiés respectivement d'aisance **fluide**, **moyenne** ou **faible** (cf. tableau 2).

Un peu plus de deux personnes sur cinq (44 %) sont à l'aise en toutes circonstances, tandis qu'une sur cinq éprouve plusieurs difficultés dans les situations observées. Des analyses plus fines (cf. encadré 1) permettent d'explicitier les nuances qui apparaissent dans les groupes d'aisance moyenne et faible qui recouvrent des situations hétérogènes. À titre d'exemple, dans le groupe d'aisance faible, coexistent des personnes qui déclarent de grosses difficultés dans toutes les situations avec celles qui sont plus à l'aise à l'oral. Cela illustre les limites de l'estimation par auto-déclaration. Suivant leurs besoins et leur quotidien, des personnes d'un niveau linguistique proche porteront des appréciations différentes sur leurs capacités globales, même si elles se heurtent aux mêmes types de difficultés.

L'auteur :

**Gérane
Le Quentrec-
Creven**

Chargée d'études à
la division
« Enquêtes et
Études
statistiques »

Contact :
Gerane.lequentrec@
immigration-
integration.gouv.fr

Tableau 2 : Répartition des migrants selon l'aisance en trois groupes

Groupes	Effectifs	%	Descriptif
Fluide	43 282	44	Aucune difficulté dans quel que domaine que ce soit.
Moyen	35 089	36	Bonne aisance, difficultés ponctuelles, le plus souvent à l'écrit.
Faible	19 365	20	Autres situations : de quelques difficultés dans plusieurs situations à d'importantes difficultés dans toutes les situations.

Lecture : 43 282 migrants soit 44 % des migrants ne déclarent aucune difficulté dans quel que domaine que ce soit.

Champ : Signataires du contrat d'accueil et d'intégration en 2009.

Source : Enquête Elipa, 1ère vague (2010), DSED (SSM Immigration-Intégration).

Encadré 1 : Construction de l'indicateur global d'aisance en français

Pour chacune des questions rappelées dans le tableau 1, un indicateur d'aisance à trois modalités est construit à partir des modalités de réponses (certaines étant regroupées).

Puis un indicateur global est calculé. Lorsque l'enquêté ne déclare aucune difficulté, la variable prend la valeur 2. Quand il déclare quelques difficultés, il prend la valeur 1 et beaucoup de difficultés la valeur 0. En sommant pour chaque individu ces valeurs on obtient un indicateur allant de 0 (difficultés déclarées à chaque situation) à 8 (aucune difficulté déclarée dans aucune situation). Celui-ci reflète l'aisance déclaré par l'enquêté. On regroupe les différents scores pour obtenir un indicateur en trois modalités :

- De 0 à 4 inclus : le niveau estimé est faible,
- De 5 à 7 inclus : le niveau estimé est moyen,
- 8 : le niveau estimé est fluide.

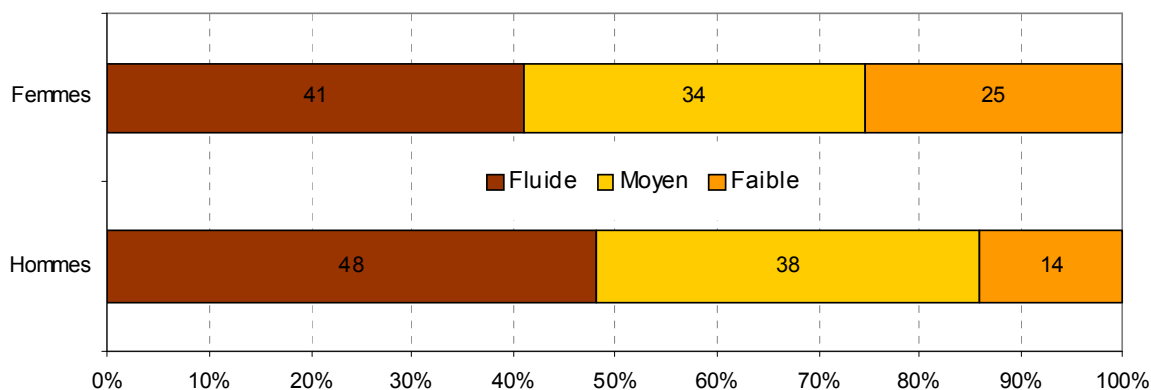
La pertinence de cet indicateur est testée par différentes méthodes y compris des classifications ascendantes hiérarchiques. La robustesse des résultats obtenus est très satisfaisante.

Les femmes sont plus fréquemment en difficulté

Les femmes ont une moins bonne connaissance de la langue française : 25 % des femmes contre 14 % des hommes ont un niveau faible (cf. graphique 1). Les personnes plus jeunes ont tendance à avoir un niveau plus élevé (48 % des 18-27 ans ont un niveau fluide contre 41 % des 35 ans et plus). Quel que soit l'âge, les femmes sont plus souvent en difficulté. C'est à partir de 35 ans que les écarts sont les plus marqués : les femmes ont deux fois plus souvent un niveau d'aisance faible (14 % pour les hommes, 28 % pour les femmes). En effet, contrairement aux hommes, l'âge influe sur la faible maîtrise de la langue chez les femmes (22 % entre 18 et 27 ans et 28 % à 35 ans et plus pour les femmes contre environ 14 % pour les hommes quel que soit l'âge).

La moindre maîtrise du français des femmes est liée à la proportion de femmes en situation d'inactivité [2]. Cette corrélation recouvre certainement deux causalités : l'inactivité s'explique par la moindre maîtrise du français, mais la faible maîtrise du français éloigne les femmes du marché du travail. Il n'est pas possible de préciser ces causalités à ce niveau de l'étude.

Graphique 1 : Niveau d'aisance en français par sexe



Lecture : 14 % des migrants ont une faible aisance en français contre 25 % des migrantes.

Champ : Signataires du contrat d'accueil et d'intégration en 2009.

Source : Enquête Elipa, 1ère vague (2010), DSED (SSM Immigration-Intégration).

Des effets par nationalité marqués...

Les effets par nationalité sont évidemment bien marqués (cf. tableau 4). Ce sont chez les migrants originaires d'Asie que les taux d'aisance en français sont les plus faibles (7 % pour les Sri Lankais, 11 % pour les Turcs). Au contraire, les ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne (divisée en deux zones *ad hoc*, Afrique 1 et Afrique 2) et du Maghreb sont plus fréquemment à l'aise en français. Ces pays ont été sous administration française et le français y reste, soit une langue officielle, soit une langue couramment utilisée.

Etre à l'aise ne signifie pas maîtriser parfaitement la langue. Une part notable des ressortissants des pays du Maghreb ont une aisance faible : 18 % des personnes originaires du Maroc, 12 % pour l'Algérie et 6 % pour la Tunisie.

De même, l'Afrique francophone recouvre des situations hétérogènes. Ainsi, la Côte d'Ivoire (en "Afrique 1") se caractérise par un taux de fluidité plus élevé que celui du Mali ou du Sénégal (en "Afrique 2") (respectivement 70 %, 40 %, 56 %). Cela peut s'expliquer par le fait que 99 % de francophones sont recensés à Abidjan contre 74 % à Dakar et 65 % à Bamako [3].

Tableau 4 : Niveau d'aisance en français par nationalité

Nationalité	Répartition	Fluide	Moyen	Faible
Afrique 1 (Cameroun, Congo-Brazzaville, Congo-Kinshasa, Madagascar et Cote d'Ivoire)	12	72	25	3
Haïti	2	70	25	6
Tunisie	8	61	33	6
Algérie	17	55	33	12
Afrique 2 (Bénin, Burkina-Faso, Centrafrique, les Comores, Djibouti, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo)	16	50	44	6
Maroc	12	50	32	18
Autres pays (Europe hors France, Russie, ex CEI, autres pays d'Afrique ou d'Amérique (non francophones))	15	31	45	24
Chine	3	14	41	45
Autres pays d'Asie	6	13	36	51
Turquie	7	11	36	53
Sri Lanka	4	7	35	58

Lecture : Les migrants de Turquie représentent 7 % de l'ensemble des migrants, 53 % d'entre eux ont une faible aisance en français.

Champ : Signataires du contrat d'accueil et d'intégration en 2009.

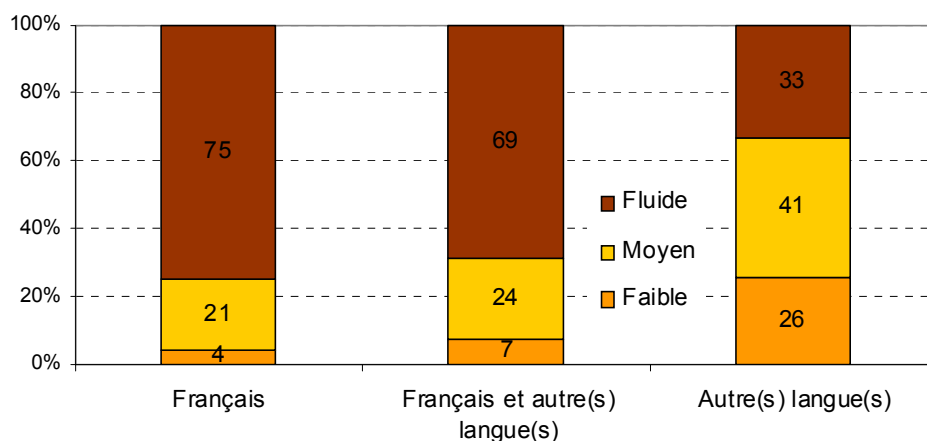
Note : La zone Afrique 1 regroupe les pays francophones d'Afrique (hors Maghreb) qui ont des taux de fluidité supérieurs à 65 %. La zone Afrique 2 regroupe les autres pays francophones d'Afrique hors Maghreb.

Source : Enquête Elipa, 1ère vague (2010), DSED (SSM Immigration-Intégration).

... qui dépendent notamment de la langue parlée pendant l'enfance

Le niveau d'aisance en français est lié à la langue parlée avec les parents durant l'enfance (cf. graphique 2) : 75 % des personnes à qui les parents ont parlé français ont un niveau d'aisance fluide (contre 69 % pour ceux dont les parents n'ont pas parlé exclusivement le français et 33 % pour ceux dont les parents ne leur ont pas parlé français durant leur enfance). Ces effets expliquent en partie les différences par nationalité : 75 % des Ivoiriens ont entendu leurs parents leur parler français pendant leur enfance contre seulement 32 % des Maliens et des Sénégalais (et moins de 8 % des ressortissants de pays d'Asie).

Graphique 2 : Niveau d'aisance en fonction de la langue parlée pendant l'enfance



Lecture : 75 % des personnes à qui les parents ont parlé français durant l'enfance ont un niveau fluide en français.

Champ : Signataires du contrat d'accueil et d'intégration en 2009.

Source : Enquête Elipa, 1ère vague (2010), DSED (SSM Immigration-Intégration).

L'aisance en français augmente en fonction de la durée de présence

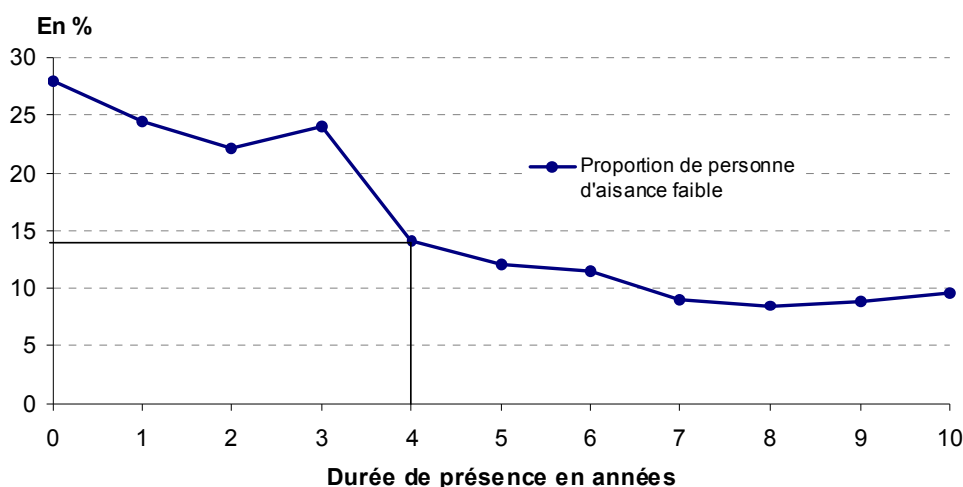
Si les primo-arrivants ont tous obtenu leur document de séjour en 2009, certains peuvent être présents depuis plusieurs années sur le territoire français [4]. Les primo-arrivants maîtrisent de mieux en mieux le français au fil des années passées en France.

Les gains les plus importants de niveau de français semblent s'effectuer au cours des sept premières années du séjour : la proportion des personnes d'aisance faible passe de 28 % à 9 % (cf. graphique 3). Au delà, la durée de présence ne semble plus jouer un rôle primordial.

L'apparente moins grande maîtrise des personnes présentes en France depuis 3 ans s'explique essentiellement par une surreprésentation de personnes réfugiées (qui ont plus souvent un niveau faible en français et obtiennent leur titre de séjour après 3 ans de présence en France en moyenne), issues de pays non francophones et plus particulièrement du Sri Lanka.

À partir de 7 ans de présence en France, seuls 9 % des migrants ont un faible niveau de français. Cette proportion est plus importante chez les femmes que chez les hommes (respectivement 14 % et 7 %). Ces personnes viennent en majorité d'Asie (56 %) et 61 % ont été admises au séjour au titre des migrations familiales.

Graphique 3 : Faible niveau d'aisance en français suivant la durée de présence



Lecture : 14 % des migrants ont une faible aisance en français après 4 ans passés en France.

Champ : Signataires du contrat d'accueil et d'intégration en 2009 et en France depuis 10 ans (inclus).

Source : Enquête Elipa, 1^{ère} vague (2010), DSED (SSM Immigration-Intégration).

Bibliographie :

[1] **Hommes et migrations n°1288** - novembre-décembre 2010 : Apprendre la langue du pays d'accueil - Une enquête du Conseil de l'Europe et une étude d'impact réalisée en Flandre (Claire Extramania et Piet Van Avermaet).

[2] **Infos Migrations n° 22** – Avril 2011 : Les femmes immigrées signataires du CAI en 2009 (Virginie Jourdan).

[3] **La langue française dans le monde - 2010**, Organisation internationale de la francophonie.

[4] **Infos Migrations n° 19** – Janvier 2011 : Les nouveaux migrants en 2009 (Corinne Régnard, Florent Domergue).

Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales
et de l'immigration
Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration
Place Beauvau 75800 Paris cedex 08
Tel : (33) 1. 77.72.61.81 Fax : (33) 1. 77.72.62.55

L'ensemble des numéros parus est disponible et téléchargeable sur le site :

Immigration.gouv.fr/ressources/statistiques/publications

Directeur de publication : Jean-Patrick Bernard

Rédacteur en chef : Gérard Bouvier

Maquette : Evelyne Coirier

Infos migrations

n° 28 - Novembre 2011

**L'aisance en français
des primo-arrivants**